



FORMAFIB

HABILITATION IOBSP NIVEAU 3

20 heures – 100% E-learning



OBJECTIFS

- Répondre aux exigences du livret formation posées par la loi pour les IOBSP
- Obtenir l'attestation de formation professionnelle (livret IOBSP de Niveau 3)



PUBLICS

- Les personnes souhaitant exercer l'activité de distribution de crédit à la consommation **accessoire** à une autre activité (exemple : concessionnaires auto, la grande distribution...)



PRÉREQUIS

Aucun prérequis spécifique



DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA FORMATION

Cette formation permet la distribution de crédits consommation à la condition que ce soit une activité accessoire. Elle est adaptée pour les concessionnaires automobiles par exemple qui souhaitent faire un prêt pour l'achat d'un véhicule.

Cette formation de 20 heures de niveau 3 en full-Learning vous permet d'avancer à votre rythme.



COMPÉTENCES VISÉES (IOBSP3)

- Acquérir les connaissances de bases dans le domaine du crédit consommation
 - Être capable d'appréhender les différentes formes de crédits consommation
 - Être en capacité de présenter un dossier de prêt consommation
 - Savoir proposer et expliquer une simulation de prêt aux clients
-

MODALITÉS D'ACCÈS

- Entrée et sortie permanentes
- Modules non Accessibles aux personnes malentendantes

ACCÈS À LA FORMATION

- Plateforme accessible 24h/24, 7j/7
- L'apprenant reçoit par mail ses identifiants et créer son mot de passe pour accéder à la plateforme
- Un tuteur est disponible du lundi au vendredi de 9h à 18h



CONDITIONS TECHNIQUES D'ACCÈS À LA PLATEFORME (Poste de travail)

Il est recommandé d'être à l'aise dans la manipulation des outils informatiques (mail, les navigateurs Internet, la bureautique : divers formats de document comme le PDF, Word

Prérequis matériels pour chaque station de travail	Résolution d'écran de 1024x600 pixels	256 MB de mémoire RAM
Navigateurs compatibles	Internet Explorer, Firefox, Chrome ou Safari dans les versions supportées par les éditeurs	
Applications mobiles	IOS 9 ou version supérieure	Android 4.4 ou version supérieure (Android 5.0 ou supérieur pour la lecture des SCORM)
Bande passante minimale requise pour votre connexion internet	512kb/s par poste de travail	



CONTENU DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

*Chaque module comporte des fiches de cours, des quizz intermédiaires, des cas pratiques et un quizz de validation en fin de module
Un manuel de formation reprenant l'intégralité des cours est disponible et téléchargeable.*

L'ENVIRONNEMENT JURIDIQUE DE L'IOBSP 9H

o **Règlementation 2H**

Module 1 : connaissance du contexte général de l'activité d'IOBSP

Module 2 : les différentes catégories réglementaires d'IOBSP

● **Les conditions d'accès et d'exercice 1H**

Module 1 : La réglementation des IOBSP / Les conditions d'exercices et d'accès

Module 2 : exercices

● **Les règles de bonne conduite 1H**

Module 1 : La protection du client

Module 2 : La prévention du surendettement

Module 3 : la prévention des conflits d'intérêt

● **Contrôles et sanctions 1H**

Module 1 : Contrôles et sanctions

● **La lutte contre le blanchiment 2H**

Module 1 : La lutte contre le blanchiment

● **L'assurance emprunteur 2H**

Module 1 : l'assurance emprunteur : généralités

Module 2 : Le mécanisme AERAS en cas de risque aggravé

LES CRÉDITS À LA CONSOMMATION 11 h

INFO

Durée : 20h

Tarif : 275€ / participant

Eligible au CPF, finançable par le pôle emploi ou autres OPCO (en fonction des critères de prise en charge de chaque financeur et de la situation de chaque participant)

Dates et lieu : Session ouverte à l'année
- FOAD (Formation Ouverte A Distance)

Formatrice : Alexandra REYNIER

Module 1 : le crédit consommation

Module 2 : le crédit permanent ou revolving

Module 3 : le crédit de trésorerie

Module 4 : les exercices sur le crédit consommation

Tous les modules font l'objet d'un cas pratique et/ou de QCM afin de valider l'acquisition des connaissances

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur s'applique à tous les stagiaires qui participent à une action de formation.



FORMAFIB

Formafib.fr
Alexandra.revnier@formafib.fr
06 77 26 50 60

1 allée des centaurées – 38 240 MEYLAN
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro
82 38 05553 38 auprès du Préfet de région de Rhône Alpes
RCS Grenoble N° 792 916 678 – APE : 8559A

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Les méthodes pédagogiques

Alternance entre apports théoriques acquis à travers des PowerPoint, vidéos, documents et des cas pratiques

Cette alternance permet un apprentissage efficace et une mémorisation facile.

Les quizz intermédiaires aident à la mémorisation, servent de repère à l'apprenant dans sa compréhension, et à s'entraîner.

Les cas pratiques et les mises en situation permettent à l'apprenant de s'assurer de la bonne compréhension et assimilation des cours.

L'apprenant peut télécharger le manuel pour permettre une révision facile et efficace.

FORMATEUR

Compétences et qualifications des formateurs

Alexandra REYNIER a obtenu une maîtrise de Droit Privé.

Durant 10 ans, elle a exercé en tant que conseillère financière à la BANQUE POSTALE.

Puis, a affiné son parcours en devenant conseillère privée à la BANQUE POPULAIRE DES ALPES durant 2 ans.

Pour terminer son cursus de salarié en qualité d'animatrice réseau au sein d'une franche en prêt immobilier pendant 2 années.

Spécialités : Crédits, assurance, banque



MODALITÉS TECHNIQUES D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ASSISTANCE

● **Les moyens techniques**

Accès 24h /24 et 7j/7 à la plateforme de formation pendant 6 mois

Possibilité de proroger l'accès moyennant un coût de 50€ par mois

Possibilité de contacter le formateur par mail, par le tchat disponible sur la plateforme ou encore par téléphone de 9h à 18h

Le délai de réponse est au maximum de 48 heures

Le SAV de la plateforme a le même délai pour le traitement des anomalies

● **Les interlocuteurs**

Pour la formation et le support technique : Mme Alexandra REYNIER

Mail : alexandra.reynier@formafib.fr - Tél : 06 77 26 50 60

Pour l'administratif (dossier stagiaire et prise en charge) : Mme Gwenaël SCOUARNEC

Mail : gwenael.scouarnec@formafib.fr - Tél : 06 16 57 28 34

Standard téléphonique de 9h à 12h et de 14h à 17h : 0806 09 0014 (appel non surtaxé)



DÉROULEMENT DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

● **Pendant la phase d'apprentissage**

Après avoir créé son compte utilisateur, l'apprenant accède aux différents parcours.

Les parcours sont indépendants les uns des autres.

Chaque parcours est divisé en modules, chacun est jalonné d'une fiche de cours, de quizz intermédiaires et/ ou de cas pratiques.

Les quizz intermédiaires sont composés de QCM, QCU, ou questions ouvertes.

Les cas pratiques ou les questions ouvertes font l'objet d'une rédaction par l'apprenant.

Un emplacement est dédié sur la plateforme de formation pour y déposer les réponses.

Le formateur valide la réponse et l'apprenant peut ainsi avoir accès à la correction.

Le formateur est à la disposition de l'apprenant pour l'aider dans la résolution des cas pratiques.

● ***Le contrôle continu***

Des quizz de validation sont présents à chaque fin de module. Le taux de réussite doit être au moins égal à 70% pour valider le quizz et passer à l'étape suivante. Le score final retenu pour la délivrance de l'attestation est la moyenne des notes obtenues tout au long de la formation.

● ***Après l'obtention du livret***

Le titulaire de l'IOBSP 3 peut s'inscrire à l'ORIAS.

Envisager de compléter cette formation pour obtenir l'IOBSP de niveau 1

● ***Modalités de suivi de l'exécution du programme***

Un Tracking permet de connaître le temps de connexion, les dates de connexion, les pourcentages de réussite aux quizz, la validation des modules, l'avancement de la formation.

Cet outil de suivi permet au tuteur de suivre à distance l'évolution du parcours de l'apprenant.



ATTESTATION ET HABILITATION DE LA FORMATION

Une fois tous les modules exécutés à 100%, et le contrôle continu réussi, il sera délivré au stagiaire un dossier de fin de formation comprenant :

- Une attestation de fin de formation précisant : Date et lieu d'établissement du document, nom et prénom du stagiaire, intitulé de formation, dates d'exécution de l'action, durée en heures prévues et réalisées, résultats de l'évaluation des acquis jalonnant ou terminant la formation, signature et tampon de l'organisme, signature du stagiaire
- Un relevé de connexion précisant : Date et lieu d'établissement du document, nom et prénom du stagiaire, intitulé de formation, dates d'exécution de l'action, durée en heures prévues et réalisées, dénomination des modules suivis avec temps consacrés, signature et tampon de l'organisme, signature du stagiaire.